

# MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-AU-TONNERRE

## DOCUMENT EXPLICATIF SUR LE BUDGET 2021

### PRÉVISIONS DES REVENUS

TAXES SUR LA VALEUR FONCIÈRE	
Taxes générales	287 687
TARIFICATION POUR SERVICES MUNICIPAUX	
Eau	50 407
Égouts	42 512
Ordures	47 395
Vidange boues fosses septiques	9 200
Protection incendie	36 920
Enfouissements sanitaires	15 199
TENANT LIEUX DE TAXES	
Foncières gouvernement du Québec	3 400
Santé et services sociaux	10 925
École primaires-secondaires	20 361
Foncières gouvernement du canada	3 700
PÉRÉQUATION	73 222
TERRES PUBLIQUES	52 002
REDEVANCES DES CENTRALES	140 844
FONDS DE RÉGIONAL ROMAINE	500 085
REMB. DU GOUV.QC POUR PANNEAUX CONTRÔLE	15 569
AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES	28 547
<b><u>TOTAL DES REVENUS</u></b>	<b><u>1 337 975</u></b>

### PRÉVISIONS DES DÉPENSES

#### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

CONSEIL MUNICIPAL	46 607
GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE	146 725
GREFFE	11 000
EVALUATION	17 730
AUTRES (ENTRETIEN, SERVICES JURIDIQUES, ASSURANCE ETC)	104 475

#### **TOTAL DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**326 537**

#### SÉCURITÉ PUBLIQUE

SERVICE DE LA SURETÉ DU QUÉBEC	21 069
PRÉVENTION CONTRE L'INCENDIE	41 944

#### **TOTAL SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**63 013**

#### TRANSPORT

VOIRIE MUNICIPALE	92 815
ENLEVEMENT DE LA NEIGE	69 100
ECLAIRAGE DES RUES	8 000
<b><u>TOTAL TRANSPORT</u></b>	<b><u>169 915</u></b>

#### HYGIENE DU MILIEU

RÉSEAUX DE DISTRIBUTION DE L'EAU	50 407
TRAITEMENT DES EAUX USÉES	47 512
RÉSEAU ÉGOUT	21 727

COLLECTE ET TRANSPORT ET DÉPOTOIR	62 593
<b><u>TOTAL HYGIENE DU MILIEU</u></b>	<b><u>182 239</u></b>

<b><u>AMENAGEMENT ET URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</u></b>	
INSPECTION ET AMÉNAGEMENT	52 940
PROMOTION ET DEVELOPPEMENT	71 577
DÉVELOPPEMENT TOURISME ET AUTRES	8 991
LOGEMENT ET COMPLEXE	23 495

<b><u>TOTAL AMÉNAGEMENT ET URBANISME ET DEV.</u></b>	<b><u>157 003</u></b>
--	-----------------------

<b><u>LOISIR ET CULTURE</u></b>	
CENTRE COMMUNAUTAIRE, BIBLIOTHÈQUE,	2 670
AUTRES SUBVENTIONS LOISIRS ET CULTURE	20 000

<b><u>TOTAL LOISIRS ET CULTURES</u></b>	<b><u>22 670</u></b>
---	----------------------

**TOTAL FRAIS DE FINANCEMENT**

FRAIS DE FINANCEMENT	1 976
<b><u>TOTAL FRAIS DE FINANCEMENT</u></b>	<b><u>1 976</u></b>

**CONCILIATION À DES FINS BUDGÉTAIRES**

AFFECTATIONS	414 622
<b><u>TOTAL CONCILIATION À DES FINS BUDGÉTAIRES</u></b>	<b><u>414 622</u></b>

<b><u>TOTAL DES DÉPENSES</u></b>	<b><u>1 337 975</u></b>
----------------------------------	-------------------------

Attendu que les revenus spécifiques s'élèvent à 1 012 622\$ et s'établissent comme suit:

Revenus de sources locales:

Permis,droits de mutation,intérêts,fonds spéciaux,photocopies, autres,	667 079
--	---------

Tarifcation pour services municipaux:

Eau, égouts, ordures, compensation , prévention incendie	201 633
--	---------

Autres revenus:

péréquation, transfert	143 190
------------------------	---------

Attendu que les tenant lieux de taxes s'élèvent à	38 386
---	--------

Attendu que l'écart à combler totalise:	287 687
---	---------

Attendu que l'assiette d'évaluation imposable totalise:	24 139 400
---	------------

EN CONSÉQUENCE, il est résolu qu'une taxe foncière de **1.19 \$ du 100** sera requise pour les fins de l'administration municipale de 2021: qu'il sera prélevé une taxe de vidange de 152.89 \$ unité pour les résidences de Rivière-au-Tonnerre et Sheldrake, de 114.67 \$ pour les chalets de Baleine, Chaloupe, Rivière-aux-Graines et autres chalets avoisinants de la Municipalité. Une taxe sera prélevée pour la régie inter municipale de la gestion des matières résiduelles (RIMGMR) de 49.03 \$unité pour les résidences de Rivière-au-Tonnerre et Sheldrake, de 36.77\$ pour les chalets de Baleine, Chaloupe, Rivière-aux-Graines et autres chalets avoisinants de la Municipalité

Attendu que la Municipalité s'est dotée d'un réseau d'aqueduc et d'égout ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu qu'une taxe de 225.03 \$ sera prélevée pour l'eau à Rivière-au-Tonnerre et Sheldrake, une taxe de 244.32\$ pour les égouts à Rivière-au-Tonnerre, Pour la prévention incendie, une taxe de 106.09 \$ pour les fiches avec bâtiments et une taxe de 53.05 \$ pour les fiches sans bâtiment pouvant être desservi par la prévention incendie. Afin de pourvoir au paiement des dépenses pour les vidanges des fosses septiques et puissards, le conseil fixe un tarif de 100\$ pour les résidences et/ou autres pouvant être vidangé aux 2 ans et pour les résidences saisonnières (villégiateurs) pouvant être vidangé aux 4 ans le tarif est de 50\$

\*\*\* Le terrains vacants pouvant être desservi par le réseau d'aqueduc et/ou d'égout avec valve un tarif

correspondant à 50% de la taxe d'eau et/ou d'égout sera chargée, pour ceux qui ne sont pas muni de valve le tarif sera de 25%.

Le taux d'intérêts pour les comptes dus de la Municipalité est fixé à 1.25% par mois soit 15% par année pour l'exercice financier 2021.

Les modalités de paiement demeurent les mêmes

Premier versement le ou avant le 15 mars 2021, le deuxième le 15 mai 2021

et le troisième le 15 juillet 2021.

**ADOPTÉ LE 15 DÉCEMBRE 2020**

Josée Poulin  
Directrice-générale

### **PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**

BUREAU MUNICIPAL (Travaux début 2021)  
AMÉNAGEMENT ANCIEN CAMPEMENT (en avancement)  
AMÉNAGEMENT SENTIER PÉDESTRE chute (terminé début 2021)  
AMÉNAGEMENT PROMENADE LITTORALE (SI OBTENTION SUBVENTION)  
AMÉNAGEMENT GÉNÉRATRICE STATION AQUEDUC RIVIÈRE-AU-TONNERRE (2021)  
AMÉNAGEMENT D'UN PARC FAMILIALE (phase 1 en 2021)  
ENTRETIEN RUES MUNICIPALES ( PROGRAMME TECQ)  
AMÉNAGEMENT D'UN MUSÉE (En avancement)  
RÉSEAU CELLULAIRE (En avancement)  
ENTRETIEN DU RUISSEAU (été 2021)  
MISE EN VALEUR POTENTIEL SALMICOLE DE SHELDRAKE (AVEC SUBVENTION)  
AMÉNAGEMENT HALTE ROUTIÈRE (avec village relais)  
AMÉNAGEMENT CHEMIN forestier MENANT À LA CHUTE (Terminé)  
RÉFECTION PROMENADE RUE DE L'ÉGLISE (En demande d'aide sécurité civile)